



# Livret d'accueil

---

Accueil de Jour Isatis « Mémoire Plus »

Direction  
Marie-Laure MARTIN  
Janvier 2024

## Bienvenue à l'Accueil de jour « Mémoire Plus »

Ce livret d'accueil vous est remis afin de **faciliter vos relations** avec la structure et vous permettre, ainsi qu'à vos proches, **de mieux la connaître.**

N'hésitez pas à nous **faire part de vos suggestions** et à nous demander un renseignement, un avis, un conseil.

### Un Projet d'Accompagnement Personnalisé

"Etre accueilli à l'accueil de jour, c'est selon vos besoins et construit avec vous :

- Etre accueilli(e) pour **une ou plusieurs journées par semaine** selon un projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé et de qualité dans un espace convivial et stimulant,
- Bénéficier d'activités sous forme **d'ateliers thérapeutiques** proposées par une équipe pluridisciplinaire permettant de :
  - ☞ Maintenir l'autonomie et l'indépendance,
  - ☞ Bénéficier d'une stimulation des fonctions cognitives
  - ☞ Echanger, rompre l'isolement et la solitude
  - ☞ Redécouvrir ses potentialités et ainsi conserver l'estime de soi,
  - ☞ Bénéficier d'un suivi professionnel et une attention particulière (suivi nutritionnel, prévention des chutes, etc.) ».

L'accueil de jour est aussi un **lieu d'information, d'orientation, d'échanges, de conseil et de soutien** pour les aidants familiaux ou de proximité souhaitant être également aidés par la structure.

## Une structure près de chez vous.....

Vous allez bénéficier de la prestation d'accueil de jour. Celui-ci fonctionne dans les locaux situés **127, rue Falguière 75015 Paris**.

L'accueil de jour reçoit chaque jour **une vingtaine de personnes âgées** de plus de **60 ans**, habitant prioritairement dans **le 15<sup>ème</sup> arrondissement** et ayant besoin d'un soutien, une à plusieurs fois par semaine en raison d'une diminution de leur autonomie et de leur mémoire. Votre famille ou vos proches continuent d'assurer le relais la nuit.

L'accueil de jour Thérapeutique « Mémoire Plus » est ouvert du **lundi au vendredi, de 10H00 à 16H30**.

## Une structure respectueuse de vos droits.....

L'accueil de jour garantit à toute personne accueillie les droits et libertés individuels prévus par la loi et respectent la charte des droits et libertés remise lors de l'entretien de préadmission. Votre venue repose sur le principe du libre choix, du consentement éclairé et de votre participation. Nous sommes notamment attentifs à vos droits en termes de : protection, autonomie, pratiques religieuses, information et bien sûr liberté d'expression.

Pour permettre l'exercice de vos droits, l'accueil de jour dispose d'un règlement de fonctionnement qui a été également remis lors de l'entretien de préadmission.

L'accueil de jour garantit un accompagnement individualisé et le plus adapté possible à vos besoins.

## Une journée structurée .....

La journée se déroule selon **un rythme et des séquences d'activités** bien précises permettant aux personnes accueillies de se repérer dans le temps et l'espace, dans un climat favorisant la confiance et les échanges.

### ↳ Séquence 1- Accueil des personnes

**Déroulement : de 10H00 à 10H40**

**Objectifs** : moment privilégié d'accueil autour d'un café ou d'un thé. Dans un climat de confiance, l'équipe présente anime et suscite les liens qui se créent au fur et à mesure des rencontres et des échanges autour du plaisir de se retrouver et de partager un moment de convivialité.

### ↳ Séquence 2- Présentation de la journée/Réveil corporel

**Déroulement : de 10H40 à 11H00**

**Objectifs** : chaque matin la journée est présentée (date, éphéméride, météo, menu, ateliers proposés dans la journée). Puis, un **temps de réveil corporel** est proposé, mené par un membre de l'équipe. Il consiste à favoriser la redécouverte de son corps, sa perception et sa connaissance, de solliciter les capacités gestuelles et de coordination, de préserver les possibilités motrices des personnes.

### ↳ Séquence 3- Ateliers Thérapeutiques du Matin

**Déroulement : de 11H00 à 12H15**

**Objectifs** : les intervenants professionnels invitent chaque personne accueillie à rejoindre un groupe afin de participer à un atelier. Les ateliers ne sont pas imposés mais proposés à chacun qui a donc la possibilité de refuser. Dans ce cas, différents espaces nous permettent d'assurer des prises en charge individuelles favorisant bien-être et relaxation (salon de détente, salle d'esthétique). Le choix des ateliers proposés à chacun est lié au projet d'accompagnement individualisé, basé sur ses goûts, ses attentes et ses capacités.

### ↳ Séquence 4- Déjeuner

**Déroulement : de 12H15 à 14H00**

**Objectifs** : nous proposons aux personnes accueillies de participer avec l'équipe soignante à la préparation des tables (couverts, décoration, ...) en fonction des envies et des possibilités de chacun et de l'utilité que cette activité peut avoir pour elles. Les personnes accueillies choisissent leur place et une partie de l'équipe déjeune chaque jour avec elles (petites tables de 4 personnes qui peuvent à loisir évoluer en plus grande table de 6 à 10 personnes au moment des fêtes par exemple). Les régimes sont respectés, les soignants apportent leur aide sous la coordination de l'infirmière coordinatrice selon les besoins spécifiques de chacun. Il s'agit avant tout d'un moment de convivialité, de partage et de plaisir.

### ↳ Séquence 5- Repos/Détente

**Déroulement : de 14H00 à 14H45**

**Objectifs :** Après le déjeuner, en fonction des habitudes et des envies de chacun, différents espaces sont aménagés pour permettre soit un moment de repos dans un transat confortable en salle de repos-sieste, soit un moment de convivialité autour d'un jeu de société au calme, soit un moment de bien-être en salle d'esthétique, soit encore un « bol d'air » en allant faire quelques pas à l'extérieur dans les espaces verts du quartier.

### ↳ Séquence 6- Ateliers Thérapeutiques de l'après-midi

**Déroulement : de 14H45 à 16H00**

**Objectifs :** les intervenants professionnels proposent à nouveau à chaque personne accueillie de rejoindre un groupe afin de participer à un nouvel atelier.

### ↳ Séquence 7- Collation/Départ

**Déroulement : de 16H00 à 16H30**

**Objectifs :** nous proposons à nouveau aux personnes accueillies un moment de convivialité avant le départ de l'accueil de jour vers 16H30 autour d'une boisson chaude ou froide, au choix. Ce moment est l'occasion avec les soignants d'échanger sur les moments forts de la journée, sur leur ressenti général et leurs souhaits particuliers. Le départ de chacun est particulièrement suivi afin que celui-ci se passe en toute sécurité et en fonction des modalités définies ensemble (heure de départ, type d'accompagnement, ...).

## *Une équipe administrative et soignante*

<p>↳ <b>La Directrice</b> <b>Marie-Laure Martin</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est responsable du projet d'établissement, veille au respect des règles établies.</li> <li>• Veille à la cohérence des actions menées auprès des personnes accueillies et des familles,</li> <li>• Assure la gestion RH et financière et en rend compte à la direction de l'association ISATIS</li> </ul>
---	--

<p>↳ <b>Le Médecin Référent</b> <b>Dr Marie-Charlotte Duret</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est responsable du projet thérapeutique de l'établissement</li> <li>• Assure le lien avec le milieu médical et hospitalier,</li> <li>• Est garante du suivi des dossiers de soins et projets d'accompagnement personnalisé avec l'équipe en réunion de synthèse hebdomadaire,</li> <li>• Assure l'encadrement de l'équipe soignante et administrative en assurant notamment des formations ponctuelles,</li> <li>• Veille à la mise en place et au suivi des conventions passées avec les partenaires hospitaliers (Groupe Hospitalier Saint Michel, Saint Joseph, Bon Secours / HEGP).</li> </ul>
---	---

<p>↳ <b>La Psychomotricienne</b> <b>Coordinatrice</b> <b>Laura Vaillant</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure les liens avec les familles et les partenaires extérieurs en lien avec le médecin référent de l'accueil de jour</li> <li>• Assure la coordination de l'équipe au quotidien</li> <li>• Assure l'organisation des temps de repas thérapeutiques, des régimes et des modes alimentaires propres à chaque personne accueillie, la gestion, la préparation et la prise des traitements</li> <li>• Anime des ateliers axés essentiellement autour du soin, du confort et dans le cadre spécifique du besoin de remplacement de personnel</li> <li>• Encadre les stagiaires : accueil, planning, évaluation</li> </ul>
---	---

<p>↳ <b>Le Comptable</b> <b>Sabine Meleu</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tient le secrétariat et assure l'accueil téléphonique</li> <li>• Assure la comptabilité courante</li> <li>• Etablit la facturation</li> <li>• Assure le suivi administratif des dossiers</li> <li>• Facilite l'organisation des transports</li> </ul>
--	--

<p>↳ <b>Les Assistantes en soins</b> <b>gérontologiques / Aide-médico-</b> <b>psychologiques / Aide-soignante :</b> <b>Stéphanie Richefort, Laëtitia</b> <b>Figoni, Géraldine Diaw</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurent les soins relationnels, de confort et de bien-être des personnes accueillies</li> <li>• Proposent une écoute et un accompagnement adapté sous la coordination de l'infirmière dans les gestes de la vie quotidienne (repas, déplacements, repos, ...)</li> <li>• Animent au quotidien un grand nombre d'ateliers thérapeutiques</li> </ul>
--	--

<p>↳ <b>L'Agent hôtelier et d'entretien</b> <b>Destinée Ebibas</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure la gestion du pôle restauration</li> <li>• Suit la mise en place des protocoles en lien avec le respect des normes HACCP</li> <li>• Assure la bonne hygiène et l'entretien des locaux</li> </ul>
<p>↳ <b>La Psychologue</b> <b>Séverine Rose</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure des évaluations et des bilans psychométriques complémentaires à ceux réalisés dans les Consultations/Bilans mémoire</li> <li>• Effectue un travail d'écoute, de soutien et d'accompagnement psychologique par des entretiens individuels des personnes accueillies et des aidants familiaux (Groupes de paroles, bilan famille, entretiens d'accueil, entretiens de suivi personnels).</li> <li>• Assure l'encadrement des stagiaires psychologues</li> <li>• Apporte son expertise pour l'élaboration et l'animation des ateliers cognitifs (mémoire, réminiscence)</li> </ul>
<p>↳ <b>Une Psychomotricienne et une Ergothérapeute</b> <b>Elise Kanjevac et Agnès Burel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse et évalue par la réalisation de bilans psychomoteurs les capacités restantes des personnes accueillies (motricité générale ; praxies et gestes de la vie quotidienne ; schéma corporel et conscience du corps ; orientation temporo-spatiale)</li> <li>• Apporte son expertise pour l'élaboration et l'animation des ateliers de stimulation motrice (gymnastique douce, équilibre-parcours de marche, prévention des chutes, ..)</li> <li>• Conseille et informe les aidants en matière de transferts et de mobilisation motrice dans le but de lutter contre la sarcopénie</li> <li>• Propose des ateliers permettant la revalorisation et la restauration des capacités fonctionnelles, de relation et de création, le maintien de l'identité personnelle et du rôle social ;</li> <li>• Conçoit et met en place des activités thérapeutiques d'expression, de loisir en vue de permettre la revalorisation, la restauration de la vie relationnelle ;</li> <li>• Participe à la réflexion en équipe sur ce qui peut favoriser un contexte rassurant et étayant pour les personnes manifestant des troubles du comportement (repli sur soi, agressivité, ...).</li> </ul>

A cette équipe, s'ajoutent des **intervenants extérieurs** qui proposent des ateliers principalement axés sur la redécouverte des potentialités **de créativité**, le partage **d'expériences nouvelles** apportant **plaisir et détente** et explorant de nouvelles formes de communication : **Tai-chi, Ecriture de chanson, Expression artistique, ...**

**L'équipe pluridisciplinaire** propose des « thérapeutiques non médicamenteuses » (TNM) par le biais **d'activités variées de stimulation** cognitive, comportementale, sensorielle et sociale et de réadaptation aux gestes de la vie quotidienne.

### Les ateliers cognitifs

- Ateliers mémoire / Revue de presse / Atelier réminiscence

### Les ateliers art/création

- Atelier Musicothérapie / Atelier Arts Plastique / Ecriture de chanson

### Les ateliers psychomoteurs

- Ateliers Gym douce / Equilibre et parcours de marche / Tai chi Chuan,

### Les ateliers Relaxation et Bien être

- Relaxation / Bien-être et Esthétique / Atelier Snoezelen et stimulation multi-sensorielle.

### Les ateliers Eco-psychosocial

- Ateliers Cuisine / Atelier Fleurs / Atelier décoration et préparation des fêtes

## L'organisation de votre accueil

Vous serez reçus à l'occasion d'un **premier rendez-vous** par la directrice de l'accueil de jour et le médecin attaché à la structure qui vous remettront **deux dossiers à compléter** :

- un **Dossier administratif** comprenant une partie générale et une partie « Habitudes de vie et environnement » auquel s'ajoute **une liste de documents** à nous fournir.
- un **Dossier médical** à faire remplir par votre médecin spécialiste.

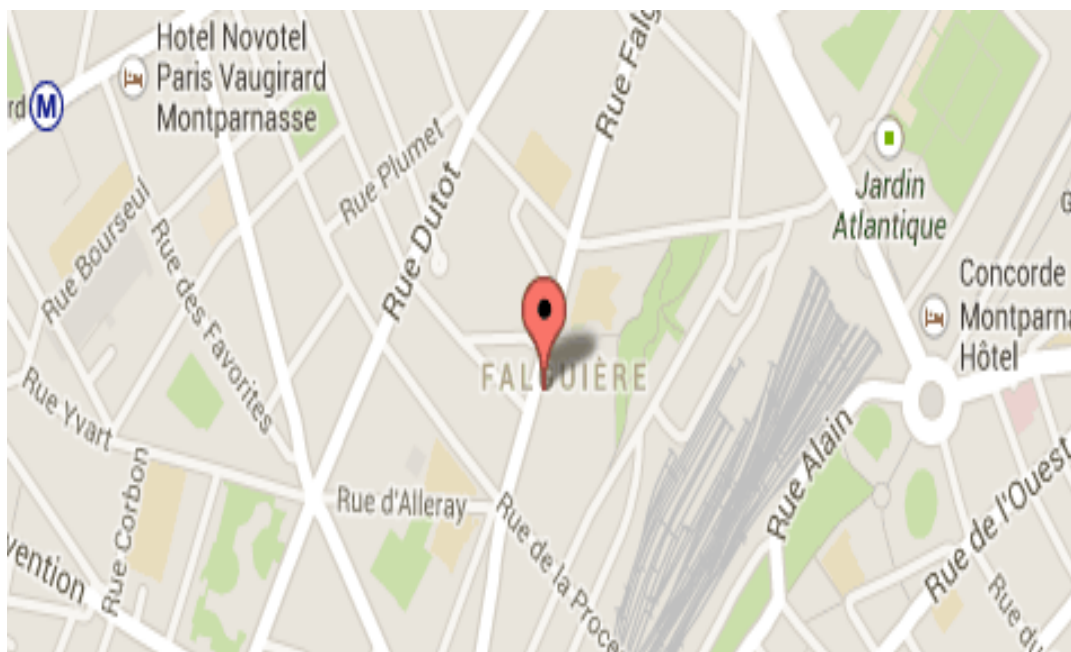
Lors de ce premier contact, vous seront présentés **les objectifs et les modalités de fonctionnement** de l'accueil de jour, **les locaux et l'équipe**.

Nous nous attacherons à identifier avec vous, vos besoins et vos attentes.



Après concertation avec l'équipe et en prenant en compte vos souhaits, **une journée d'essai/découverte** vous sera proposée. L'accueil deviendra effectif au terme d'une période d'un mois (valable pour les deux parties), renouvelable par tacite reconduction tous les 6 mois.

Pour vous rendre à l'accueil de jour, nous pouvons peut vous aider à mettre en place une **solution de transport adaptée**.



## Coût de la prestation

Le prix de la journée appliqué est déterminé chaque année par **le Conseil général Ville de Paris**. Il comprend :

- la collation du matin et celle de 16H00,
- le repas de midi,
- toutes les activités thérapeutiques et de soins à l'exception des médicaments et des protections d'hygiène.

Ce prix de journée varie selon **la ligne 14 de votre avis d'imposition** : un barème vous sera remis chaque année.

Les dépenses relatives aux frais d'accueil de jour sont payables **à terme échu** dans un délai de 10 jours à réception de la **facture mensuelle**.

La gestion des **soins médicaux** reste à la charge de la famille ou des personnes responsables de la personne accueillie.

Nous assurons si vous le souhaitez la **distribution de vos médicaments** que vous apporterez à l'accueil de jour ; il est impératif que vous nous fournissiez aussi la **copie de l'ordonnance** mise à jour mensuellement ainsi que les coordonnées de votre médecin traitant et/ou spécialiste.

Si vous avez besoin de **protection d'hygiène**, vous voudrez bien nous fournir celles qui vous conviennent.

## Concernant vos proches

Vos proches peuvent bénéficier d'un **soutien individuel** (sur rendez-vous avec la psychologue) ou **collectif** (groupe de parole mensuel) pour les aider à vous accompagner et évoquer leurs difficultés au quotidien.

Ils seront également ponctuellement conviés à participer à **des festivités** organisées à l'accueil de jour (concert, pièce de théâtre, guinguette, sorties culturelles, ...).

Deux samedis par mois, de **9h45 à 11h00**, une séance de relaxation dynamique (Tai-chi) est proposée et vous pourrez l'accompagner et bénéficier d'un atelier en parallèle.

Ils peuvent également recevoir des informations de type administratif auprès de l'équipe de Direction.

**Toute l'équipe de l'accueil de jour vous souhaite  
un agréable séjour parmi nous.**